



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND
PROCÈS-VERBAL –
COMITÉ DU PROGRAMME DE SUBVENTIONS MUNICIPALES**

le 3 septembre 2025
Téléconférence

PRÉSENT: Stéphane Fournier, conseiller
André J. Lalonde, conseiller
Simon-Olivier Péladeau-Houle, conseiller
Frédéric Desnoyers, trésorier
Karine McCulloch, greffière adjointe

ABSENT: Renée Forcier, membre
Sumaila Gariba, membre

1. Ouverture de la réunion

Le conseiller Stéphane Fournier préside la réunion en l'absence de la présidente.
Conseiller Fournier ouvre la réunion à 19h31.

2. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par André J. Lalonde
Appuyé par Simon-Olivier Péladeau-Houle
Que l'ordre du jour soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Déclarations d'intérêts pécuniaires

Aucune

4. Adoption des procès-verbaux

Proposé par Simon-Olivier Péladeau-Houle
Appuyé par Stéphane Fournier

Que le procès-verbal de la réunion du Comité du programme de subventions municipales du 12 mai 2025, soit adopté.

ADOPTÉE

5. Bilan financier du trésorier

Frédéric Desnoyers mentionne qu'il reste suffisamment d'argent pour couvrir toutes les subventions demandées ce soir.

6. Demandes de subventions reçues

6.1 50e anniversaire du club optimiste de Bourget

Conseiller Lalonde souligne que l'organisme prévoit un profit de 4 000 \$ et n'a pas fait de demande de subvention en nature. Il mentionne que la subvention n'est pas nécessaire à la tenue de l'événement.

Conseillers Fournier et Péladeau-Houle discutent de la possibilité que d'autres organismes aient reçu des fonds pour leur 50e anniversaire et précisent que le programme n'existait pas à ce moment-là.

Karine McCulloch rapporte les commentaires de Renée Forcier, absente ce soir : « *J'appuie cette demande exceptionnelle de 500 \$, bien que l'organisme ait déjà reçu des fonds dans le cadre du programme "Événements spéciaux". Un 50e anniversaire ne se produit qu'une fois; il s'agit donc d'une demande légitime.* »

Proposé par André J. Lalonde

Appuyé par Simon-Olivier Péladeau-Houle

Que le Comité du programme de subventions municipales recommande au Conseil l'octroi des subventions suivantes :

- Club Optimiste de Bourget - 50e anniversaire au montant de 500.00\$.

DÉFAITE

6.2 Festival de music + art aimé Queer à Hammond Hill

Les conseillers Lalonde et Fournier indiquent qu'ils sont en faveur de la demande et souhaitent accorder la différence entre la subvention en nature déjà approuvée et le montant maximal de 5 000 \$.

Frédéric Desnoyers précise que la subvention en nature s'élève à 2 266 \$.

Karine McCulloch rapporte les commentaires de Renée Forcier, absente ce soir : « *J'appuie cette demande, même si elle vise la grande région d'Ottawa, car les citoyens de Clarence-Rockland sont invités à y participer. Sur le plan politico-social, c'est également positif pour notre municipalité. De plus, l'événement devrait générer des retombées économiques pour notre communauté. Toutefois, le montant accordé*

devrait être comparable à ceux des autres dons et subventions et ne pas dépasser 2 734 \$. »

Proposé par Simon-Olivier Péladeau-Houle

Appuyé par Stéphane Fournier

Que le Comité du programme de subventions municipales recommande au Conseil l'octroi des subventions suivantes :

- Ottawa Trans Library - Festival de Music + Art aimé Queer au montant de 2734\$.

ADOPTÉE

6.3 Course/Marche Terry Fox 2025

Les membres du comité discutent de l'utilisation prévue de la subvention.

Karine McCulloch rapporte les commentaires de Renée Forcier, absente ce soir : « *J'appuie cette demande de 500 \$. L'an dernier, la participation a été très bonne et, encore une fois, cet événement projette une image positive de Clarence-Rockland.* »

Proposé par Simon-Olivier Péladeau-Houle

Appuyé par André J. Lalonde

Que le Comité du programme de subventions municipales recommande au Conseil l'octroi des subventions suivantes :

- Fondation Terry Fox pour la marche/course Terry Fox 2025 au montant de 500.00\$.

ADOPTÉE

7. Rapport sur les subventions matériels

Le document est attaché à l'agenda.

9. Ajournement

La réunion est ajournée à 19h53.

Stéphane Fournier, Président
remplaçant

Karine McCulloch, Greffière adjointe